



TARIFS LICENCES – SAISON 2021/2022



CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	TARIF DE BASE (1) Parcours traditionnel (Assurance comprise)	REMISE 10%	REMISE 20%	TARIF COMPLEMENTAIRE (2) Parcours AURA (Assurance comprise)
Jeunes pousses	2015 - 2016 - 2017	165 €	148,50 €	132 €	
Mini Hand (- 9 ans)	2013 - 2014	185 €	166,50 €	148 €	
Moins de 11 ans	2011 - 2012	235 €	211,50 €	188 €	
Moins de 13 ans	2009 - 2010	235 €	211,50 €	188 €	
Moins de 15 ans	2007 - 2008	235 €	211,50 €	188 €	70 €
Moins de 17 ans	2005 - 2006 - 2007	235 €	211,50 €	188 €	70 €
Moins de 18 ans	2004 - 2005 - 2008	235 €	211,50 €	188 €	70 €
Seniors	2003 et avant	250 €	225,00 €	200 €	70 €
Loisirs	2003 et avant	210 €	189,00 €	168 €	
Dirigeants		25 €	25 €	25 €	

(1) Tarif de base obligatoire: Pour les joueurs St Genois, merci de fournir un justificatif de domicile de - 3 mois à l'adhésion ouvrant droit à une réduction de 10 €

Dégressivité des tarifs d'une même famille (parents, enfants), plein tarif pour la première licence la plus chère

1ère personne supplémentaire : moins 10% sur la licence la plus chère après la licence plein tarif

2ème personne supplémentaire et au-delà : moins 20 % sur les licences les moins chères

(2) Paiement par chèque séparé et encaissement ou restitution selon parcours attribué par l'entraîneur au 15 octobre

Les athlètes repérés en cours d'année par les entraîneurs et qui intégreront ce parcours payeront le moment venu le tarif complémentaire au prorata

(3) Pack obligatoire pour tous: Tous les joueurs n'ayant pas encore leur pack identique au reste de l'équipe devront l'acheter à la boutique du club pour **pouvoir s'entraîner et jouer les matchs (Paiement séparé de 30€).**

Le pack joueur est composé 1 paire de chaussettes, d'1 short et d'1 maillot d'entraînement, pour les GB le pack est remplacé par un bas de survêtement spécifique gardien

Pour les renouvellements de licences uniquement : Comme chaque année, toute adhésion souscrite après le 4 juillet se verra appliquer un supplément de 30€ Le tarif donne droit à l'accès aux entraînements suivant planning du club, à la participation aux matchs suivant sélection de l'entraîneur.

Le présent document est réputé être validé et accepté par les souscripteurs une fois leur licence payée, encaissée et qualifiée.